 

**Palestine : l’exil, les spoliations, le blocus, la répression…
Cela doit cesser !**

L’année 2018 aura été pour le peuple palestinien une nouvelle année de résistance face aux multiples attaques du colonisateur israélien.

On ne peut que regretter que la décision prise par les USA sous la présidence de Trump, de transférer

l'Ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem, entérinant de fait l'annexion de Jérusalem Est, ait été suivie par d’autres gouvernements (Brésil…)

Le lobby pro-israélien s’active pour que l’Union européenne considère comme de l’antisémitisme toutes critiques de la politique de l’État israélien.

Le gouvernement israélien et sa majorité parlementaire ont décrété Israël Etat juif officialisant ainsi que les personnes n’étant pas de confession juive étaient des sous-citoyens.

Lors des *Marches du retour* initiées par la société civile de Gaza, le gouvernement israélien a ordonné à son

armée de réprimer dans le sang ces manifestations pacifiques qui avaient lieu en territoire palestinien. Allant jusqu’à assassiner la jeune infirmière Razan dont nous avons reçu les parents.

On se réjouit de la libération de Salah Hamouri, franco palestinien qui avait été à nouveau emprisonné sans aucun motif sérieux que nous espérons avoir parmi nous lors de son prochain séjour en France et d’Ahed Tamimi, jeune palestinienne ayant eu le courage de s'opposer à l'armée coloniale israélienne.

**Malgré les luttes des Palestiniens et le soutien d’une grande partie des peuples et de certains gouvernements, la colonisation continue et s’amplifie :** démolitions de maison, confiscations de terre, mur de l’apartheid, dénis de culture et de mémoire, blocus de Gaza depuis plus de 10 ans qui crée des conditions de vie inhumaines associées à des attaques militaires récurrentes contre la population, répression constante qui se traduit aujourd’hui par plus de 7000 prisonniers politiques dont 400 enfants, la situation catastrophique des réfugiés palestiniens encore accrue par la situation en Syrie, lois discriminatoires et draconiennes en Israël même. Pour tout dire, il s’agit d’une véritable négation des droits du peuple palestinien et du refus persistant d’appliquer le droit international et les résolutions de l’ONU. **Tous ces faits, produits de plus de 100 ans de déni des droits du peuple palestinien, ne peuvent plus être acceptés**.

**Nous appelons le gouvernement français et l’Union européenne** dont les responsabilités dans cette situation sont primordiales, en raison de leur inaction, voire de leur complicité avec l'Etat israélien :

**à reconnaitre l’État de Palestine sur l’ensemble du territoire d’avant 1967**

**à imposer au gouvernement israélien la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens**

**à exiger la réalisation des droits du peuple palestinien**, dans un calendrier contraignant : le droit à l’autodétermination, la fin de l’occupation de la Cisjordanie y compris Jérusalem Est, l’arrêt du blocus de la Bande de Gaza, le droit à l’égalité pour tous les citoyens d’Israël, le droit au retour de tous les réfugiés palestiniens selon les modalités de leur choix

**à cesser toute complicité** avec une colonisation incessante et les innombrables violations du droit international par Israël, et imposer la levée immédiate du blocus de la Bande de Gaza et la liberté de mouvement pour tous les citoyens palestiniens

**à prendre des mesures contraignantes** vis-à-vis de l’État d’Israël, tant que celui-ci continuera à bafouer le droit international et les droits de l’Homme, y compris **la suspension de l’accord d’association entre l’Union Européenne et Israël**.

**Pour défendre le Droit et la Justice, pour dire non à la colonisation et à l’apartheid israélien, pour partager directement ce combat, rejoignez notre association et participez à ses actions dont la campagne BDS.**

**ADHÉREZ DÈS MAINTENANT À PALESTINE 33, GROUPE LOCAL AFPS**

**TSVP**

 

 **Adhésion 2019 à Palestine 33 groupe local AFPS**

|  |  |
| --- | --- |
| Revenu mensuel | Cotisation |
| moins de 500€ | 15 € |
| 500 à 1000€ | 35€Ce tableau est donné à titre indicatif. |
| 1000 à 1500€ | 50€ |
| 1500 à 2000€ | 65€ |
| 2000 à 2500€ | 80€ |
| 2500 à 3000€ | 95€ |
| 3000 à 3500€ | 110€ |
| Plus de 3500€ | 130€ |

Cette cotisation permet de recevoir le bulletin de Palestine33, France Palestine Solidarité (4 N°/an) et la lettre hebdo de l’AFPS par internet.

**DONS 2019**

* ***Je soutiens les actions de solidarité de Palestine 33 en direction :***
	+ *du PMRS « Palestinian Medical Relief Society » (Gaza),*
	+ *des parrainages d’enfants,*
	+ *du PARC « Palestinian Agricultural Relief Comettee » ( Gaza ) ,*
	+ *du Centre social de Doha (Bethléem),*
	+ *de l’association des droits humains à Al Qarara (Gaza)*
* ***Je soutiens les initiatives de Palestine 33 (tracts, venue de conférencier…)***

***Coupon à nous renvoyer après l’avoir rempli accompagné de votre chèque.***

* **Nom et Prénom……………………………………………………………………..**
* **Adresse………………………………………………………………………………**
* **Téléphone : …………………… Année de naissance : …………..**
* ***Courriel (indispensable pour recevoir nos infos)………………………………….***
* **Adhésion………..€**
* **Dons………..€**

**Un reçu pour déduction fiscale vous sera adressé début 2020**

***Renvoyer ce formulaire accompagné du chèque à ordre de (Palestine 33) :***

***Palestine 33 – 5 route de Mounissens 33490 Saint Pierre d’Aurillac***

Courriel : contact@palestine33.org - Site internet AFPS : <http://www.france-palestine.org>

**TSVP**